



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement



Paris, le 4 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement et les Régions de France accélèrent et facilitent l'investissement dans les exploitations agricoles

En octobre 2013, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle PAC, le Président de la République avait annoncé la mise en place d'un plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) pour lequel 200 M€ par an devaient pouvoir être mobilisés, conjointement entre l'Etat et les Régions.

Cette annonce s'est concrétisée à travers les programmes régionaux de développement rural dont les Régions assurent désormais la gestion. Dans ces programmes, les Régions et l'Etat ont prévu une mobilisation de grande ampleur pour l'investissement dans toutes les filières agricoles, et tout particulièrement dans les filières d'élevage.

Il s'agit d'un axe déterminant pour restaurer et conforter la compétitivité et les emplois dans les secteurs agricoles et agroalimentaires en accompagnant les agriculteurs dans le renforcement de leur performance à la fois économique et environnementale.

Pour aller encore plus loin et répondre sans attendre aux nombreuses demandes qui ont déjà été déposées en 2015, preuve de la volonté des agriculteurs de poursuivre leurs projets pour préparer l'avenir malgré le contexte de crise, l'Etat et les Régions ont prévu de porter à 350 M€ par an les aides publiques mobilisables pour les années 2015, 2016 et 2017.

Pour cela, les crédits du Ministère de l'agriculture, qui avaient déjà été augmentées à 56M€ à partir de 2015 contre 30M€ les années précédentes, seront encore abondés de 30 M€ par an de 2015 à 2017. Les Régions mobiliseront également davantage leurs propres crédits et la mobilisation des enveloppes de FEADER pluriannuelles sera renforcée en début de programmation.

Les modalités de cette accélération, notamment les critères de choix des projets, seront définies en étroite coordination entre l'Etat, les Régions, et les représentants de la profession agricoles. En particulier, un point sera fait dans chaque région pour s'assurer que les besoins d'investissements de toutes les filières d'élevage sont bien couverts, aussi bien les investissements individuels que mutualisés.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74

Contact ARF – Emmanuel GEORGES-PICOT – Tel: 06 70 23 58 68 - egeorgespicot@arf-regions.org
